

CHEZ NOUS



à Sarroux-Saint Julien



BULLETIN MUNICIPAL N° 9

JANVIER 2021

ÉDITO

Je m'adresse à vous aujourd'hui, sous cette forme exceptionnelle, car nous n'avons pas pu organiser notre traditionnelle Assemblée générale de la population, à cause des contraintes sanitaires. Les arbres de Noël, le repas des Aînés reportés, les cérémonies de commémorations ont été également annulées.

C'est donc ainsi, par l'intermédiaire de cet édit, que le Conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs et nos plus sincères vœux pour cette année 2021, des vœux de santé et de bonheur pour chacun de vous, habitants de Sarroux-Saint Julien, ainsi que pour tous ceux qui vous sont chers.

La période est difficile pour tous, mais il nous faut relativiser l'importance de ces privations et espérer qu'une situation normale revienne le plus rapidement possible. Rarement les événements mondiaux ne nous auront autant affectés. 2020 aura connu son lot d'attentats et de conflits. Cette année sera également celle où le réchauffement climatique a eu des conséquences de plus en plus visibles et, bien sûr nous avons subi la pandémie due au virus Covid19. De nombreuses maladies font encore des hécatombes dans le monde. Le traitement par les dirigeants politiques et par les médias n'est peut-être pas le bon, mais ce virus est devenu notre quotidien, sur la majeure partie de notre planète. Les chiffres seront toujours contestés. Rappelons qu'en 1968, la grippe a tué environ un million de personnes sur 3 milliards d'individus. Mi-décembre 2020, nous constatons 1 million 600 000 décès dus au virus sur 7 milliards de personnes sur Terre, ce qui prouve que plus de 50 ans après, la médecine ne peut toujours pas faire de miracles. 2020 s'est néanmoins achevée avec l'espoir d'un vaccin salubre.

Je ne ferai pas de commentaires sur la gestion de cette crise sanitaire en France, par le gouvernement.



Nous avons appliqué le plus prudemment possible les règles édictées et, si je déplore les conséquences économiques des décisions prises pour certains professionnels dont les activités sont sinistrées, je reconnais que ces mesures ont plutôt bien protégé les habitants de notre commune, alors que notre Région est actuellement fortement touchée. Personnellement, je ne passe pas mon temps à critiquer des décisions que je n'aurais pas voulu prendre, et arbitrer entre le poids de l'économie et la santé ou la vie d'êtres humains est un exercice de conscience très difficile.

Remarquablement résilient dans l'épreuve, les semaines de confinement, le couvre-feu, les mesures de distanciation, précautions nécessaires et admises, nous laissent cependant une réelle souffrance morale. Jeunes ou moins jeunes, positifs ou non, nous sommes tous concernés, nous ressentons, chacun selon sa sensibilité, cette douleur révélatrice de l'humanité qui nous anime. Demain l'optimisme reviendra, avec lui la convivialité de notre commune, les manifestations communales, le plaisir des rencontres journalières, à l'école, au sport, ou encore dans la vie associative, dans nos villages. Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui sont chargées de notre protection et de nos soins quotidiennement, sans être exhaustif et sans ordre de mérite. Ce sont les militaires, la Gendarmerie, les Services de secours et tous ceux qui travaillent dans le domaine de la santé. Je ne les vois pas manifester leur fatigue, leur dé-

VOS RUBRIQUES

Page 3	- Conseil municipal / Annuaire des professionnels
Page 4	- Conseil municipal / Neige et voirie...
Page 5	- Écoles / ALSH-Périscolaire
Page 6	- La Dordogne de villages en barrages / A. L. C.
Page 7	- Infos en vrac / Reflets d'Automne / Humour
Page 8	- MAM'Zelle Chouette/ État civil



couragement face à ces catastrophes qui découlent de cette pandémie. Ils sont toujours présents malgré les cabales ou les attaques virtuelles ou réelles qui visent certains d'entre eux. Nous vivons dans un pays libre, la plupart d'entre nous mangent à leur faim et ont même accès à des loisirs. La violence ne réglera pas l'insatisfaction de minorités. Merci à toutes ces personnes qui nous permettent de vivre libre et assurent un service médical de qualité dans notre pays.

Notre village reste une commune à taille humaine, sans doute est-ce pour cela qu'elle attire toujours autant. L'équipe municipale et les agents municipaux s'investissent quotidiennement pour enrichir et améliorer votre existence. De nombreux projets sont en cours, la communication est permanente sur le site Internet.

Enfin, je souhaite exprimer ma solidarité envers tous les bénévoles des associations, empêchés, depuis près d'un an, d'organiser toute manifestation sportive, culturelle, artisanale. J'espère qu'ils auront toujours autant d'envie et de plaisir à se mobiliser dès que la vie habituelle reprendra, pour apporter leur énergie dans l'animation de notre vie communale.

L'année 2021 vient de démarrer, je vais vous détailler les projets en cours que nous souhaitons réaliser.

Pour dépasser cette crise, nous ferons de l'égalité des habitants et des territoires une priorité. Celle-ci passera par l'accès à la santé

Depuis fin 2020 les travaux de réhabilitation de l'ancienne mairie-école de Saint-Julien ont commencé. Ils ont été confiés au chantier d'insertion pour la phase de démolition. La première réunion de chantier a mis en lumière la qualité du travail de Coup de Main. En effet, comme nous nous y étions engagés, dans quelques mois vous y trouverez un pôle santé et un tiers lieu ainsi qu'un espace de travail partagé.

Cette réalisation constitue un temps fort de ce mandat et, plus que jamais, compte-tenu de la crise sanitaire, montre ô combien nos territoires doivent se doter de tels équipements de proximité.

Cette opération est possible grâce au soutien massif de l'état avec l'aide DETR. Dans les jours qui viennent, nous devons conventionner avec les divers professionnels qui vont rejoindre cette structure et nous ne manquerons pas de vous les présenter très prochainement.

L'aménagement de notre commune sera également au cœur de nos préoccupations avec le PLUi.

Plus que jamais, eu égard au contexte, nous devons renforcer notre bienveillance et nos solidarités territoriales afin que personne ne reste à la marge.

L'ensemble de nos commissions s'adapte au contexte sanitaire par le biais de réunions en visio-conférence afin que l'ensemble des projets ne soient pas ralentis.

2021 sera aussi l'année, je l'espère, de l'aboutissement du dossier de l'eau qui devrait nous apporter l'accès à une ressource de qualité et en quantité suffisante.

Malgré cela, nous devons apporter et poursuivre des réflexions et des actions quant à la gestion de cette ressource pour les décennies à venir à travers la mise en place d'un schéma directeur de l'eau et l'interconnexion des réseaux, et accompagner notre agriculture, afin que nos exploitations deviennent autonomes et permettre leur diversification compte tenu du réchauffement climatique à venir.

2021 verra aussi le démarrage de la réhabilitation du site de Saint-Nazaire.

L'année 2020 que nous venons de vivre a perturbé notre quotidien et laissera, sans aucun doute, des traces dans nos mémoires, car 2021 n'effacera pas les 12 derniers mois et nous savons que les prochaines semaines risquent d'être encore difficiles.

En 2021 notre commune devra donc être et plus que jamais créatrice d'emplois et de richesse à mettre en partage mais aussi une commune solidaire écologique, protectrice et agréable à vivre.

Pour conclure, au nom de l'équipe municipale et de l'ensemble du personnel communal, je vous renouvelle nos meilleurs vœux et vous assure de notre dévouement.

Xavier Gruat

Nous rappelons que le bulletin municipal « Chez nous », est consultable et téléchargeable sur le site Internet de la commune.

Si par souci de réduction de nos utilisations de papier, vous souhaitez seulement consulter la version en ligne et ne plus bénéficier de la distribution du « Chez Nous », merci de bien vouloir nous retourner le petit formulaire ci-dessous.

Quoi qu'il en soit, bonne lecture... Et bonne année !

Mme, M.demeurant à
de Sarroux-Saint Julien, **ne désire plus recevoir la version papier** du bulletin municipal « Chez Nous ».

Fait à le

Signature

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du JEUDI 10 OCTOBRE 2020

Le Conseil Municipal est réuni au Foyer Rural salle Henri-Bonnet suite aux conditions sanitaires. Les membres du conseil sont tous masqués.

Absents : Anita Marie excusée et donnant procuration à Nicolas Jouve, René DÉZIEUX excusé.

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 19h 30, Jérôme Ferinczek est désigné secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

- de donner suite à la demande de M. et Mme Méchin Paul sous condition du respect de certaines prescriptions et d'une modification dans le bornage du tronçon de chemin rural vendu ;

- d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation du tiers lieu, pôle santé et cluster ruralité selon les préconisations de la CAO et de retenir Quatro Architecture ;

- d'autoriser M. le Maire à entreprendre les démarches et signer les documents nécessaires à l'abattage d'arbres à Vaux et notamment, les autorisations d'urbanisme ;

- désigne les représentants au sein de la CLECT parmi les conseillers : 1 élu titulaire, Sophie Rios et 1 élu suppléant, Jean-Paul Alphonsout ;

- désigne les représentants au sein des commissions thématiques de Haute Corrèze Communauté parmi les conseillers : 1 élu titulaire et 1 élu suppléant pour chaque commission (voir tableau ci-contre) ;

- d'une prochaine séance du conseil municipal ;

- de saisir Monsieur le Préfet pour le transfert des biens de section d'Andregeat, section de La Rigaudie, section du Longeard et de La Rigaudie, section de Champoux, section des Vialles, section du Longeard et du Bosdeveix conformément à la procédure prévue par l'article L. 2411-12-1 susvisée ;

- d'exonérer de la taxe d'aménagement les abris de jardin de moins de 20 m2 en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme ;

- de saisir M. le Président de HCC pour demander la rétrocession de la voirie de la zone artisanale des Alouettes ;

- de procéder à la tarification des interventions de l'agent communal sur le domaine des sections.

Une motion particulièrement importante est ensuite votée :

Les fermetures de trésorerie et les réductions d'effectifs vont impacter de manière conséquente le fonctionnement de nos collectivités et le service aux usagers. Le président de HCC doit impérativement saisir la DGFIP pour une renégociation quant au nombre des conseillers affectés aux EPCI.

M. Le Maire annonce la prochaine assemblée de Coup de Main et profite pour faire le point sur les différents travaux confiés à cette association depuis 2014 et il évoque :

- le tiers lieu et le calendrier des travaux qui se précise. Une première phase de démolition intérieure va bientôt commencer ;

- la réunion de la commission finances concernant la contractualisation 2021-2023 ;

- le plan communal de sauvegarde est en cours d'actualisation ;

- la campagne d'épaveuse sur les voies communales est en cours. Des travaux de consolidation de voirie communale sont en cours aux Paves et la sécurisation de l'intersection devrait suivre en partenariat avec les services départementaux.

M. le Maire fait état d'une rencontre avec les services de la DDT. Un projet d'arboretum est en cours à Vaux. Ce projet sans incidence financière pour la commune permettra la plantation d'essences d'arbres spécifiques prenant en compte l'évolution climatique. Une paysagiste conseil de la DDT est intervenue sur site.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 22 heures 30.*

<i>Commission thématique HCC</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Suppléant</i>
Commission Ressources	Xavier Gruat	Jérôme Ferinczek
Commission Économie et attractivité	Patricia Pradel	Xavier Gruat
Commission Proximité et citoyenneté	Stéphanie Moncourier	Lionel Vittori
Commission Préservation de l'environnement	Laurent Léger	Hervé Massias
Commission Aménagement de l'espace	Nicolas Jouve	Jean-Paul Basset

ANNUAIRE des PROFESSIONNELS de SARROUX-SAINT JULIEN

Dans le cadre de notre projet d'**annuaire des professionnels de la commune** qui fera l'objet d'un encart dans un prochain bulletin, nous invitons les professionnels de la commune qui le souhaitent à nous faire parvenir toutes leurs coordonnées : logo, numéros de téléphone, adresses mail, site Internet, page Facebook, etc. afin d'égayer et de clarifier notre présentation.

Nous précisons à nouveau une ultime fois, que si un ou plusieurs d'entre vous souhaitaient **NE PAS être enregistrés** dans cette liste, nous les invitons à nous le signaler très vite, afin de pas contrevenir à la loi de Réglementation de la protection des Données (**R. G. P. D.**). **Merci !**

CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil Municipal est réuni au Foyer Rural salle Henri-Bonnet suite aux conditions sanitaires. Absents : René Dézieux ; Nicolas Jouve excusé et donnant procuration à Hervé Massias ; Christelle Renard-Cueille excusée et donnant procuration à Xavier Gruat.

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 19 h 30, Jacques de Carvalho est désigné secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité pour :

- la fixation du montant des redevances Télécom pour l'année 2020 pour la redevance d'occupation du domaine public de la commune de Sarroux-Saint Julien ;

- l'attribution à M. Tom Koundakian, agent à la trésorerie de Bort-les-Orgues, d'une indemnité de confection des documents budgétaires d'un montant de 45.73 € au titre de l'exercice 2020. M. Le Maire lit les courriers du sénateur Claude Nougé et du président de HCC, Pierre Chevalier, suite à l'envoi de la motion prise lors du précédent conseil. Il rappelle le rôle essentiel des agents des finances publiques pour les collectivités ;

- pour la conclusion avec le CNP de contrats pour la couverture des risques

statutaires du personnel prenant effet à compter du 1er janvier 2021 et pour une durée d'un an. M. le Maire profite de cette question pour souhaiter à Mme Cécile Bos un prompt rétablissement ;

- autoriser à M. le Maire à signer la convention de gestion avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze qui assure la gestion des contrats d'assurance conclus avec la C.N.P. pour la couverture des risques statutaires du personnel ;

- autoriser M. le Maire à signer l'acte de transfert des biens de section à la commune nouvelle de Sarroux-Saint Julien ainsi que tout document nécessaire ;

- autoriser M. le Maire, pour faire face au différé d'encaissement de subventions, à contracter auprès de la Caisse de Crédit Agricole un prêt court terme permettant de constituer une avance de Trésorerie.

Jérôme Ferinczek est désigné correspondant défense de la commune.

M. le Maire évoque les travaux du tiers-lieu : les locataires étant partis, les travaux de démolition intérieure ont pu commencer et sont réalisés par Coup de main. Les diagnostics ont été réalisés par BP Diag.

Concernant le Foyer Rural, une réunion de conciliation avec l'entreprise Joanny a eu lieu le 30 novembre 2020 et comme annoncé, une équipe est intervenue le lendemain pour finir certaines prestations en attente depuis l'inauguration.

Concernant le budget, les dépenses liées à la crise Covid impactent certains postes. Malgré cela, le budget de fonctionnement a été bien maîtrisé à ce stade de l'exercice.

Jérôme Ferinczek, vice-président de la commission du personnel, annonce le départ de Blandine Delmas qui souhaite développer un projet personnel. De plus, un entretien en téléconférence avec M. Matthieu Chiodi est programmé le 16 décembre 2020. Concernant Philippe Bout, il lui sera demandé d'intervenir plus fréquemment sur certains bâtiments communaux.

Pour cette raison, M. le Maire souhaite qu'en début d'année, un inventaire des différents travaux d'entretien sur ces bâtiments soit réalisé avec une vigilance particulière sur les cimetières.

A ce propos, M. le Maire remercie des conseillers qui se sont impliqués sur le terrain dans la réalisation de certaines tâches.

Il fait état également de la visite prochaine de représentants de HCC pour prévoir les travaux de voirie dans la zone des Alouettes financés par la communauté de communes, propriétaire de la zone.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 21 heures.*

Neige et voirie...

Nous avons vécu durant l'année 2020 des épisodes venteux qui ont perturbé le trafic routier en provoquant des chutes de branches et d'arbres. Le réseau électrique a également été touché, privant les habitants de la commune d'électricité. Certaines routes ont été fermées à la circulation le temps que les travaux de dégagement se fassent.

Nous vivons actuellement un hiver qui nous rappelle les hivers d'antan. Le déneigement, sur certains axes routiers, a été ralenti voir rendu impossible en raison de la chute d'arbres.

Nous en profitons pour remercier Philippe Bout pour son professionnalisme et son dévouement à notre collectivité. En effet, en dépit des difficultés, il n'a pas compté ses heures afin que toutes les voies soient dégagées au plus vite.

Nous rappelons aux propriétaires qu'ils restent responsables de leurs haies et arbres et qu'en cas d'accident ou incident, leur responsabilité pourrait être engagée. Pensez aux passages des véhi-



cules d'urgence, pompiers, médecins, infirmiers, facteurs... Une ambulance des pompiers a ainsi été très ralentie sur une commune du plateau lors d'une intervention d'urgence fin décembre 2020.

Dans les semaines à venir, un état des lieux sera fait par la commune, les points critiques seront répertoriés et un courrier sera adressé aux propriétaires concernés.

Il est indispensable que les travaux d'élagage ou d'abattage soient réalisés dès que les conditions climatiques le permettront. Ces travaux incombent aux propriétaires et restent sous leur responsabilité.

En ce qui concerne le déneigement, des plaintes sont remontées auprès des élus. Nous rappelons aux usagers de la route qu'ils doivent adapter leur conduite et leur véhicule en fonction des conditions climatiques (art R413-17 du Code de la Route) et que la responsabilité de la commune ne pourrait être engagée en cas d'accident.

ÉCOLE

Des nouvelles du groupe scolaire des Alouettes

L'épidémie a quelque peu changé notre quotidien à nous aussi les élèves du groupe scolaire des Alouettes.

Dès notre arrivée, le matin à l'école, nous mettons du gel hydroalcoolique. Nous nous lavons les mains avant nos entrées en classe, avant et après les récréations, avant et après la cantine... Voilà de bonnes habitudes que nous garderons certainement comme un réflexe toute notre vie et qui ne peuvent que nous être bénéfiques.

Depuis la rentrée des vacances d'automne, tous les élèves, à partir de six ans, portent un masque. Chacun s'y soumet sans trop rechigner même si parfois cela nous gêne un peu, nous commençons peu à peu à nous y faire. Nous en changeons à la mi-journée après la cantine.

Cette année, pas question de déjeuner ou de faire des récréations en compagnie des autres classes : les brassages entre élèves des différentes classes doivent être limités le plus possible. Alors les espaces sont séparés, les temps de pauses différés...cela a des avantages car nous avons, chaque classe à son

tour, le grand pré et le toboggan pour nous tous seuls !

Mais voilà, il y a plus embêtant : les élèves de la classe de Madame Heim allaient à la piscine depuis la rentrée de janvier et cela a dû être interrompu : dorénavant les cours d'EPS se font en extérieur, en gardant le masque et en respectant les gestes barrières. Heureusement, les élèves de maternelle peuvent continuer d'aller dans la salle de motricité.

Les élèves de la classe de Mme Coupelon devaient participer à une journée de rencontres autour du handisport à Bort-les-Orgues au mois de février ; cette journée est repoussée à un autre moment, quand les conditions seront plus favorables.

Cette année, les actions École et cinéma, concerts JMF, ne peuvent pas encore nous accueillir à cause des conditions sanitaires. Nous espérons que bien vite la situation s'améliorera et que nous pourrons profiter de nos programmes culturels !

Mais il y a de bonnes nouvelles : à la rentrée de janvier, nous avons accueilli quatre nouveaux petits camarades de 2 ans. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre école toute neuve !

Et puis la neige est tombée, beaucoup, pour notre plus grand bonheur car les batailles de boules de neige ne sont pas interdites ! Alors c'est fous rires garantis pour tous et ça c'est formidable !



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT / PÉRISCOLAIRE

Malgré le contexte, l'accueil de loisirs a fonctionné durant les vacances d'automne.

Cette fois ci « vacances frissons » !

Le thème du fantastique était au rendez-vous. C'est dans une ambiance conviviale que les loulous ont pu se rencontrer et réaliser diverses activités : création d'un chapeau de sorcière, araignées en polystyrène, lanternes citrouille, maquillage d'Halloween, etc. Les sorties au poney club et au cinéma furent aussi très appréciées.

Les prochaines vacances approchent !... Pensez aux inscriptions.

Contact : Stéphanie ☎ 06-87-40-20-05 alsh.stjulienpresbort@orange.fr



L'année 2020 vient de s'achever. Elle fut très particulière et ne nous aura pas permis de partager tous ces bons moments de convivialité que nous aimons tant. 2021 est là, alors l'association vient vous souhaiter à vous tous, le meilleur, que la santé soit au rendez vous, que la réussite vous porte vers de beaux lendemains, que cette épidémie s'éloigne et disparaisse pour nous permettre de retrouver un équilibre social.

L'association et son « Itinérêve », ont, malgré ce marasme, continué à voir passer des randonneurs avec beaucoup de marcheurs en autonomie. Autonomie permise grâce à vous, habitants, sur le sentier en leur permettant de pouvoir poser leur tente sur vos terrains.

Pour Sarroux-Saint Julien un atout tout particulier avec l'installation du pod sur l'ancien camping du site de Saint-Nazaire, avec l'appui immensurable de la commune, ce point de vue tant apprécié par les randonneurs et autres touristes.

Le parcours s'est étoffé depuis peu, proposant un départ de Confolent-Port-Dieu avec des vues impressionnables, notamment le site du Mont.

Vous avez pu voir une nouvelle façon de faire ce sentier, notamment en trail. Nous avons ainsi pu avoir de nombreux trailers et ceci grâce à deux enfants du pays, Laurent et son ami David qui ont été les premiers à se lancer dans l'aventure en donnant un temps record à battre. Ainsi il fut battu depuis par 5 garçons qui l'ont fait pour une noble cause : aider une petite fille à pouvoir se faire soigner en Israël. Là aussi, ils ont pu comp-

ter sur vous qui les avez applaudis et suivis sur les réseaux sociaux, ils vous en sont reconnaissants.

Notre (votre) sentier nous permet de vivre des émotions, alors nous allons continuer à l'améliorer et l'embellir. Nous sommes bien sûr à votre écoute pour toute suggestion, dans la mesure des possibilités de l'association, tant pour le tracé que pour des idées d'aménagements.

Nous espérons pouvoir organiser avec vous une randonnée sur votre commune en 2021, ce qui nous permettrait de partager un temps d'échanges et de convivialité.



ASSOCIATION LOISIRS & CULTURE

Le statu quo perdure...

La situation sanitaire actuelle évolue à son rythme et permet quelque espoir !

L'Association « Loisirs et Culture » de Sarroux-Saint-Julien reste à l'écoute des différentes annonces, s'adapte sans perdre confiance et sans se décourager.

Elle espère maintenir les deux manifestations phares de l'année: la semaine d'exposition artisanale « Art et Artisanat » du mois d'août ainsi que la « Journée du Livre » prévue habituellement au mois d'octobre.

A l'heure actuelle, les activités régulières de l'ALC demeurent en souffrance (Gymnastique douce, Belote, Bibliothèque, atelier d'occitan et Tir à l'arc), seul l'atelier théâtre, « Les Tréteaux du Plateau » fonctionne... grâce à la visio-conférence, en « distanciel ».

Les comédiens-amateurs se « réunissent » tous les samedis de 16 h à 19 h et chacun travaille individuellement derrière l'écran de son ordinateur ... (ce qui n'est pas a priori la voca-

tion de cet art) et des stages de mise en scène durant quelques week-ends seront proposés afin de présenter au public les deux pièces programmées dès que le rideau se lèvera.

Certains rendez-vous sont d'ores et déjà pris et les dates confirmées... dans la cour du prestigieux Château de Val, le mercredi 7 juillet 2021 à 21 h pour « *Bienvenue en absurdité* » et le mercredi 25 août 2021 à 21 h pour « *Candide* » d'après Voltaire.

D'autres dates sont à prévoir pour Sarroux, Champs-sur-Tarentaine, Bugeat et Champagnac.

Pour ce qui est du Tir à l'arc, les entraînements ont été interrompus dans la salle omnisports. Les entraînements qui avaient repris, pour les mineurs uniquement, le 15 décembre pour être de nouveau supprimés le 17 janvier. La section compte 5 adultes et 4 mineurs, soit 7 licenciés et 2 débutants.

INFOS « EN VRAC »

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9 h - 12 h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	sur demande
14 h - 17h	14 h - 17h	-	14 h - 17h	14 h - 17h	-

URBANISME

Le plan d'occupation des sols (POS) qui régissait la commune de Sarroux a été abrogé le 31 décembre 2020. À compter du 1^{er} janvier 2021, c'est donc le règlement national d'urbanisme (RNU) qui s'applique sur toute la commune, et les autorisations d'urbanisme (CUB-DP-PC) seront soumises à avis du préfet. Et ce jusqu'à l'entrée en vigueur prochaine du PLUI. Nous restons dans l'attente de l'organisation des réunions publiques et nous ne manquerons pas de vous en informer.

FIBRE OPTIQUE

Les habitants peuvent tester leur éligibilité sur le lien suivant: <https://nathd.fr/eligibilite/> et ainsi comparer les offres des opérateurs qui se sont positionnés sur notre secteur.

PANNES DES RÉSEAUX

Voici les acteurs à contacter en cas de problèmes sur les différents réseaux filaires :

— **ENEDIS** : 09 726 750 19 (Dépannage) / 09 70 83 19 70 (Accueil service relations clients)

— **Fibre** : <https://nathd.fr/declarer-un-dommage-reseau/> (aller en bas de la page internet « déclarer un dommage réseau »)

Il faut prendre des photos et situer l'endroit du dommage le plus précisément possible.

— **Orange** : 39 01 (dépannage internet, fixe et mobile) ; et pour signaler un dommage réseau : <https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home>

Ces liens sont à retrouver sur le site de la commune sarroux-saint-julien.fr.

LES AMIS DES REFLETS D'AUTOMNE

L'association « Les Amis des Reflets d'automne » vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. On espère vous retrouver prochainement pour de belles rencontres !

Prenez soin de vous et de vos proches !

Les Amis Des Reflets d'Automne
Saunat-Bas
19110 Sarroux-St-Julien



Un peu d'humour !

Il vaut mieux qu'il pleuve un jour comme aujourd'hui, plutôt qu'un jour où il fait beau. Pierre Dac

Tous les hommes naissent fous, mais certains le demeurent. Samuel Beckett

Si ceux qui disent du mal de moi savaient exactement ce que je pense d'eux, ils en diraient bien davantage. Sacha Guitry

Les Américains font toujours ce qu'il faut... après avoir essayé tout le reste. Winston Churchill

Dans le doute, absinthe-toi. Alphonse Allais

Tant de mains pour transformer le monde, et si peu de regards pour le contempler. Julien Gracq

Les sondages c'est comme la mini-jupe, ça fait rêver mais ça cache l'essentiel. Alexandre Sanguinetti

On met très longtemps à devenir jeune. Pablo Picasso

Il y a trois sortes de mensonges : les petits mensonges, les sacrés mensonges, et les statistiques. Benjamin Disraeli

Bilan positif pour MAM'ZELLE CHOUETTE

En effet, après 18 mois d'ouverture et malgré le contexte actuel, ce sont 9 enfants qui sont inscrits à la MAM, la Maison d'Assistants Maternelles.

Des aménagements spécifiques pour la période « Covid-19 » ont dû être réalisés pour éviter l'effet de brassage. Néanmoins, avec beaucoup de réflexion et un protocole rédigé avec soin, cette crise n'impacte pas ou peu le projet d'accueil commun.

Le bien-être de l'enfant et de sa famille reste primordial pour un accueil de qualité.

Le goûter de Noël n'a pu se faire en présence des parents en raison

des règles sanitaires mais les assistantes maternelles l'ont quand même réalisé avec tous les enfants.

Le Père Noël et son lutin sont passés discrètement pendant la sieste et les petits ont pu ouvrir leur cadeau personnel et celui de la MAM au réveil.

De jolis moments festifs sont prévus dans le courant de l'année comme : Carnaval, Pâques, pique-nique d'été, etc... Plusieurs départs à l'école étant prévus à la rentrée prochaine, des places d'accueil seront donc disponibles. Vous pouvez contacter les assistantes maternelles par mail ou par téléphone pour tout renseignement concernant les modes

d'accueil au sein de la Maison d'Assistants Maternelles.

Contact : Stéphanie et Gwendoline
06.31.84.80.96 et 06.03.44.95.91



ÉTAT CIVIL

Naissances

Félicitations aux heureux parents et grands-parents de Léana BOYER, née le 13 janvier 2021 à Ussel, fille d'Adrien BOYER et Sabrina VAQUERO., à Ligniniac.

Décès ou transcriptions de décès

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles de : André SOUSTRAT, Louis GIBELLINO, Marcel LACHAIZE, Patrick CLÉBERT, Marinette DÉMICHEL veuve CHEMINADE.

PATRIMOINE DE SARROUX-SAINT-JULIEN



RÉDACTION

(hors articles associations)
Jean-Paul Basset, Nicolas Jouve,
Jean-Pierre Lacombe, Anita Marie,
Hervé Massias, Christelle Renard-
Cueille, Pascale Vezat

PHOTOS

(hors articles associations)
Nicolas Jouve, Jean-Pierre
Lacombe, Hervé Massias, Jean-
François Miallet, Christelle Renard-
Cueille, Jean-Louis Veillat

... Le Mont, panorama sur la vallée de la Dordogne et la chaîne des Monts Dore : « le grand ciel »...